

# SECURITY MASTER Footprint www.security-master-footprint.com

# CIBOX annonce le succès de ses augmentations de capital pour 5,6 millions d'euros

**7 novembre 2025.** CIBOX fabricant français de la micro-mobilité électrique, annonce la réalisation de ses augmentations de capital social annoncées et lancées hier, 6 novembre 2025, pour un montant total de 5,6 millions euros, soit 144% de son capital social, via l'émission de 480 440 129 actions ordinaires nouvelles, s'adressant à la fois à des personnes dénommées et aux investisseurs particuliers (via la plateforme PrimaryBid).

L'obtention de ces nouveaux financements permettra à CIBOX de renforcer ses fonds propres et de consolider son bilan, ainsi que de financer son besoin en fonds de roulement en lien direct avec la montée en puissance du site de Revin. Pour rappel, à fin juin 2025, la trésorerie de la Société s'élevait à 1,6 M€. Elle doit également permettre d'accompagner le déploiement des nouvelles générations d'équipements en marque propre développés par la Société.

L'opération a été réalisée en deux volets distincts et concomitants :

- L'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes dénommées appartenant à la catégorie des sociétés avec lesquelles CIBOX a mis en place un partenariat dans le cadre de la conduite de son activité et/ou de sa stratégie, ainsi que les actionnaires, anciens actionnaires ou dirigeants de ces sociétés, en vertu de la 13ème résolution de l'assemblée générale de la Société du 30 juin 2025, pour un montant de 4,7 millions d'euros pour 405 460 000 actions ordinaires nouvelles, laquelle a entrainé également la conversion d'une partie des obligations convertibles en actions émises en mars 2025 à hauteur de 0,4 million d'euros pour 34 482 759 actions ordinaires nouvelles;
- Une offre par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires via la plateforme PrimaryBid à des investisseurs particuliers uniquement en France, en vertu de la 10<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale de la Société du 30 juin 2025, à hauteur de 0,47 million d'euros pour 40 497 370 actions ordinaires nouvelles.

Comme annoncé, l'augmentation de capital a été souscrite pour partie par compensation de créances de nature commerciale et financière à hauteur de 1,5 millions d'euros, et pour le solde en numéraire à hauteur de 3,2 millions d'euros. Sa réalisation a entrainé la conversion d'une partie des obligations convertibles en actions émises en mars 2025 à hauteur de 0,4 million d'euros.

Il est rappelé que les investisseurs n'ont pris aucun engagement de conservation des titres souscrits dans le cadre de l'augmentation de capital.

Le prix de souscription des actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital et de l'offre PrimaryBid était identique et de 0,0116 euro par action nouvelle. Il représentait une décote de 25,0% du cours moyen pondéré par les volumes de l'action des 10 dernières séances de bourse ayant précédé les opérations<sup>1</sup>.

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles à émettre et leur admission aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris sont prévues le 11 novembre 2025. Les actions ordinaires nouvelles seront de même catégorie et fongibles avec les actions existantes de la Société, bénéficieront de tous les droits attachés aux actions existantes et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris sous le même ISIN (ALCBX - FR0000054322).

### Dilution - Incidence de l'opération sur les capitaux propres par action et sur la situation d'un actionnaire

Quote-part des capitaux propres par action en euros*				
	Base non	Base diluée**		
	diluée			
Avant la réalisation de l'opération	0,010	0,008		
Après réalisation de l'augmentation de capital	0,004	0,004		
Après réalisation de l'augmentation de capital et de l'offre PrimaryBid	0,004	0,004		

Participation d'un actionnaire en %				
	Base non	Base diluée**		
	diluée			
Avant la réalisation de l'opération	1,000%	0,858%		
Après réalisation de l'augmentation de capital	0,431%	0,402%		
Après réalisation de l'augmentation de capital et de l'offre PrimaryBid	0,409%	0,383%		

<sup>\*</sup>Sur la base d'un montant de capitaux propres de 3.268 milliers d'euros au 30 juin 2025

A la connaissance de la Société, la structure de l'actionnariat avant et après la réalisation de l'opération sur une base non diluée est la suivante :

Actionnaire	Avant la réalisation de l'opération		Après la réalisation de l'opération	
	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital
Concert	39 099 318	11,76%	39 099 318	4,81%
Auto-détention	7 242 202	2,18%	7 242 202	0,89%
Flottant	286 271 062	86,06%	766 711 191	94,3%





<sup>\*\*</sup> Au 31 octobre 2025, après prise en compte des plans d'actions gratuites en cours d'acquisition, des obligations remboursables en actions et obligations convertibles en actions.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Séances du 23 octobre 2025 au 5 novembre 2025

#### Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques liés à la Société et à son activité, présentés au chapitre 7 du rapport semestriel 2025 de la Société, disponible gratuitement sur le site Internet de la Société (https://www.ciboxcorp.com/corporate/).

La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société. Les facteurs de risques présentés dans ce document sont les mêmes aujourd'hui.

Par ailleurs, les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques suivants spécifiques à cette Opération :

- le prix de marché des actions de la Société peut fluctuer et devenir inférieur au prix de souscription des actions émises dans le cadre de l'Opération,
- la volatilité et la liquidité des actions de la Société peuvent fluctuer de manière significative,
- des ventes d'actions de la Société peuvent avoir lieu sur le marché et avoir un impact négatif sur le prix de marché de son action, et
- les actionnaires de la Société pourraient subir une dilution potentiellement significative résultant d'éventuelles augmentations de capital futures nécessaires pour fournir à la Société des financements supplémentaires.

#### **Avertissement**

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, ni une offre au public et ne peut être communiqué, publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions, tout État des États-Unis et le District of Columbia), au Canada, en Australie, au Japon, en Afrique du Sud ou dans tout autre pays en violation des lois en vigueur dans la juridiction concernée.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

L'Opération ne fait pas l'objet d'un prospectus nécessitant une approbation de l'AMF.

Tous les communiqués de presse de Cibox sont disponibles sur le site internet de la société www.ciboxcorp.com/corporate, dans la rubrique Documents Financiers.

## Retrouvez toutes les informations sur : www.ciboxcorp.com

#### À propos de Cibox

Créée en 1995, Cibox est une entreprise technologique française spécialisée dans les produits électroniques grand public. Au fil des années, Cibox a acquis une grande expérience dans la conception de produits technologiques répondant aux attentes des consommateurs et des distributeurs.

Aujourd'hui, l'offre s'articule principalement autour d'une gamme de produits de micro-mobilité électrique (trottinettes, vélos à assistance électrique, accessoires). Notre métier est de concevoir, fabriquer, entretenir des produits et services de mobilités douces pour les trajets de 3 à 30 km, qu'ils soient personnels ou professionnels. Afin de promouvoir ses solutions innovantes, Cibox a développé ses marques de produits (Scooty et <u>yeep.me</u>).

En 2024, CIBOX a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 M€.







L'action CIBOX est cotée sur Euronext Growth Paris (ALCBX - FR0000054322). Elle est éligible PEA et au PEA-PME.

#### Contacts

CIBOX

investisseurs@ciboxcorp.com

Presse financière Michaël Scholze Michael.scholze@seitoseiactifin.com Tel. +33 1 56 88 11 14 Relations Investisseurs
Foucauld Charavay
foucauld.charavay@seitoseiactifin.com
+33 6 37 83 33 19





